

**RENTIERS, PÉRIPHÉRIQUES
ET OUBLIÉS
DES "PARADIS OCEANIENS"**

Problèmes et alternatives du développement
dans le Pacifique Sud

par

J.-C. ROUX

- «... Est-ce que toi, tu as appris quelque chose, Jenny.
- Vous voulez dire au sujet des Polynésiens, de leurs voyages, de leur vie et tout ça ? oui, je crois que j'ai appris quelque chose. Mais je n'ai jamais réussi à voir l'intérêt de la chose.
- Pourquoi ?
- Parce que, vous voyez... qu'est ce qu'ils ont fait pour en arriver là où ils sont ? qu'est ce qu'ils représentent, ces braves gens, aujourd'hui ? Les îles où ils habitent ne leur appartiennent même pas. C'est nous qui sommes à Samoa et les Français à Tahiti ou ailleurs... et ici à Hawaii, ils ne sont rien du tout, des serveurs ou des garçons de plage tout au plus... »

Kaloni le Navigateur, Moriss West, p. 28 - Édition Française Fayard 1976
(The Navigator)

L'Océan Pacifique couvre le tiers de la surface du globe et il représente par la masse de ses eaux la moitié de l'élément liquide de notre planète. Tardivement exploré, il s'est révélé finalement comme constitué d'une énorme masse de terres continentales avec l'Australie flanquée de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Guinée, soit la superficie de l'Europe et d'une myriade d'îles de tailles souvent dérisoires parsemant très irrégulièrement cet océan. Les commodités de la géographie distinguent la Micronésie au Nord de l'Équateur, la Mélanésie de la Nouvelle-Guinée aux Iles Fidji, et la Polynésie au Sud-Est de l'Équateur entre la Nouvelle-Zélande et la côte américaine.

Les terres du Pacifique furent les dernières occupées par la colonisation européenne et suscitérent (hormis l'Australie Nouvelle-Zélande dont nous ne traitons pas ici) fort peu d'intérêt jusqu'à nos jours. Peu peuplées, sans grandes ressources naturelles (hormis les mines de Nouvelle-Calédonie ou de Nauru), handicapées par la distance, l'absence de dynamisme local, elles ont peu compté jusqu'ici dans l'histoire de notre siècle. Aussi leur décolonisation a été tardive et reste souvent ignorée surtout en ce qui concerne ses conséquences à terme. Le caractère affable de ses populations, leur modestie et leur attachement à une vie simple et sans ambitions politiques majeures hors de la conservation d'un art de vivre souvent cité en référence par les nostalgiques du retour aux sources, expliquent peut-être cela.

Pourtant un nouveau Pacifique achève de naître depuis 1970. Il s'agit d'un ensemble d'îles et d'archipels qui finissent de se dégager des dernières tutelles coloniales. En effet, cinq puissances ont administré jusqu'à la fin des années 1960 l'ensemble des territoires insulaires du Pacifique : la France, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis.

I - LES ÉVOLUTIONS DE STATUT

Dès 1958, les Territoires d'Outre-Mer français ont opté pour leur maintien dans la République Française. Si des problèmes

politiques existent et même prennent en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie une ampleur de type autonomiste, un consensus assez général a postulé jusqu'ici le maintien de liens institutionnels directs avec la métropole. Les débats actuels portent finalement plus sur les degrés d'autonomie locale par rapport à un pouvoir parisien naturellement centralisateur, que sur une éventuelle indépendance locale.

- La Grande-Bretagne s'est engagée dans la voie d'un dégageant total de ses responsabilités dans le Pacifique et aide au mieux ses territoires insulaires du Pacifique à prendre leurs responsabilités d'états indépendants dans le Commonwealth. Ainsi Fidji, l'archipel le plus important par sa population et sa surface, inaugurerait en 1976 la série des indépendances insulaires, Tonga suivit en 1970. Les Salomon devraient être indépendantes en 1977, les Gilbert en 1978. Seules les Iles Tuvalu (ex Ellice) semblent, après leur séparation des Gilbert, vouloir rester dans le giron britannique.

- L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont naturellement suivi l'exemple britannique pour leurs propres territoires du Pacifique. Il s'agissait de territoires ex-allemands placés sous tutelle des Nations-Unies et confiés par celle-ci à une administration provisoire de ces deux puissances. Ce fut le cas de Nauru (tutelle australienne) (1), des Samoa occidentales (tutelle néo-zélandaise), de la Nouvelle-Guinée-Papouasie (ensemble regroupant un ex-territoire britannique : la Papouasie, et un ex-territoire allemand : la Nouvelle-Guinée) qui fut administrée par l'Australie jusqu'en septembre 1975, date de son accession à l'indépendance. Reste encore politiquement pendant le statut futur des îles Tuvalu qui ont fait sécession en septembre 1975 de la colonie britannique des îles Gilbert et Ellice et les îles Pitcarin (66 habitants !). Enfin se pose l'avenir institutionnel des Nouvelles-Hébrides qui forment un condominium franco-britannique dont les deux puissances administratives viennent d'admettre l'accession par étapes à une future indépendance.

(1) En fait en 1918, c'était une tutelle triple : Anglo-Australo-Néo-zélandaise qui devait s'exercer à Nauru et par commodité l'Australie joue un rôle majeur au nom de ces deux autres partenaires de la tutelle.

- Les États-Unis administrent soit directement (cas de Guam devenu territoire des U.S.A., soit de Hawaii devenu 50^e état de l'Union), soit dans le cadre du Comité de Tutelle de l'O.N.U., la majorité des groupes insulaires de la Micronésie (1) : Marshall, Mariannes, Palaos, Carolines, Truks. Aujourd'hui, se pose le problème de l'avenir institutionnel de ces archipels qui sont en train soit d'intégrer comme territoire le sein des U.S.A. (cas des îles Mariannes), soit d'envisager leur indépendance (cas des îles Marshall).

Enfin, au cœur de la Polynésie, les U.S.A. possèdent les îles Samoa américaines qui sont un territoire de l'Union. Quant aux îles Cook, elles forment un territoire associé et non indépendant de même que Niue et les îles Tokelau et constituent les Territoires d'Outre-Mer de la Nouvelle-Zélande.

Notons les vieilles contestations sur les atolls déserts ou abritant des relais de communication dans les îles de la Ligne (Line Islands) et pour quelques îlots déserts où on retrouve une formule condominiale appliquée de facto jusqu'ici par la Grande-Bretagne et les U.S.A. (îles Canton et Enderbury). D'autre part, les U.S.A. contestent le rattachement aux îles Cook de certaines îles du groupe Nord de cet archipel ainsi que les îles Tokelau à la Nouvelle-Zélande.

- La Nouvelle-Zélande restera bientôt avec les U.S.A. la seule nation riveraine du Pacifique Sud à conserver une souveraineté directe dans la région. Enfin la France est déjà la seule et dernière puissance extérieure qui envisage de garder une présence géographique dans la zone.

Ainsi une série d'évolutions institutionnelles ont eu lieu en moins de dix ans, remodelant entièrement la carte géopolitique de cette vaste zone océanique qui constitue une sorte de « balcon » privilégié face aux compétitions qui sont en train de se dérouler dans le Pacifique Nord depuis une génération, entre les U.S.A. et leurs alliés ou satellites d'une part, la Chine communiste, le Japon et l'U.R.S.S. d'autre part.

(1) Ces îles furent longtemps dans la mouvance espagnole des Philippines, puis après 1898 vendues à l'Allemagne. En 1918, elles devinrent japonaises par un mandat de la Société des Nations et en 1945, américaines.

A l'image de ce qui s'est réalisé depuis 10 ans dans l'Océan Indien, qui est devenu lieu de rencontre des stratégies de blocs, le Pacifique est en passe de voir les grandes luttes d'influence déborder de la frange des Mers de Chine du Sud vers le Pacifique Central et probablement d'ici peu vers le Pacifique Sud (1).

Il est évident qu'en terme géo-politique et de « real-politik », la nouvelle situation du Pacifique Sud ne peut laisser indifférents les stratèges qui assistent depuis moins de dix ans à une nouvelle donne politique dans le Pacifique Sud. Celle-ci est caractérisée par l'émergence des micro-états qui entendent établir leur droit de contrôle sur de vastes portions des espaces maritimes qui les entourent et qui ont une souveraineté souvent théorique sur des îlots qui se trouvent aujourd'hui très valorisés stratégiquement par leur position sur les grandes lignes de communications entre l'Amérique et l'Asie du Sud-Est d'une part ; l'Australie, la Nouvelle-Zélande vers l'Asie ou l'Amérique d'autre part.

Enfin, le développement des études et recherches sur l'exploitation des richesses océaniques, qu'il s'agisse des pêches industrielles ou de la récupération future des nodules polymétalliques dont le Pacifique Sud semble très riche, constitue avec comme corollaire le problème de l'extension des eaux territoriales jusqu'à 200 milles une autre donnée économique-politique capitale pour la compréhension des problèmes nouveaux propres au Pacifique Sud.

II - CROISSANCE RAPIDE ET STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

Lorsqu'on aborde l'analyse des problèmes humains des milieux insulaires du Pacifique, le premier constat que l'on peut énoncer est celui de la très forte croissance des populations enregistrées depuis un quart de siècle environ.

(1) L'installation récente d'Ambassades ou Consuls soviétiques à Tonga, Samoa, Fidji, Nouvelle-Guinée-Papouasie et les soucis de la Chine d'avoir une diplomatie active dans la région en témoignent avec éloquence.

Une résurrection démographique

Fin du 19^e siècle, la plupart des îles ont vu, sous l'impact de divers phénomènes, fondre leur population lors de la prise de contact puis de la mise en place de la colonisation européenne. Maladies nouvelles, alcoolisme, guerres, transplantations autoritaires de certaines populations expliquent la dépopulation initiale quasi uniformément commune aux îles du Pacifique.

Ce n'est que peu avant la seconde guerre mondiale qu'on constate une reprise sensible de la natalité. La seconde guerre mondiale aura des conséquences démographiques perturbatrices pour les îles de la Micronésie et une partie de la Nouvelle-Guinée et de la Mélanésie orientale, qui feront partie du théâtre d'opération. C'est surtout à partir de 1960 que l'ensemble des recensements atteste dans la région Sud Pacifique une très forte reprise démographique (cf. diagramme 1). Celle-ci va amener dans la plupart des états et territoires une prise de conscience nouvelle et à partir de 1968 environ, la mise en place par certaines administrations (Fidji) d'une politique de contrôle des naissances. L'analyse des résultats ainsi obtenus est encore fragile, mais les estimations de populations faites milieu 1975 par rapport aux résultats des derniers recensements de la région traduisent un tassement de la progression des populations, constaté depuis 1960, et laissent espérer une stabilisation prochaine.

Néanmoins, la situation actuelle est déjà souvent critique pour certaines îles et seuls des palliatifs, souvent provisoires ou aléatoires, ont permis jusqu'ici de limiter les conséquences de cette situation qui compromet le développement des milieux insulaires et hypothèque très lourdement leurs structures traditionnelles. Le tableau récapitulatif ci-après retrace les évolutions démographiques en temps longs (période 1900-1960) et en temps courts (1960-1974).

Accroissement de la population (en %)
dans les archipels du Pacifique Sud

	Samoa U.S.A.	Iles Cook	Fidji	Gilbert Ellice	Salomon	Tonga	Micronésie U.S.A.	Samoa occid.
1900-1960	+ 353	223	287	56	-	274	-	315
1960-1974	+ 44	20	38	18,5	36	36	61	28

Sources : Bulletin statistique C.P.S. Population 1974

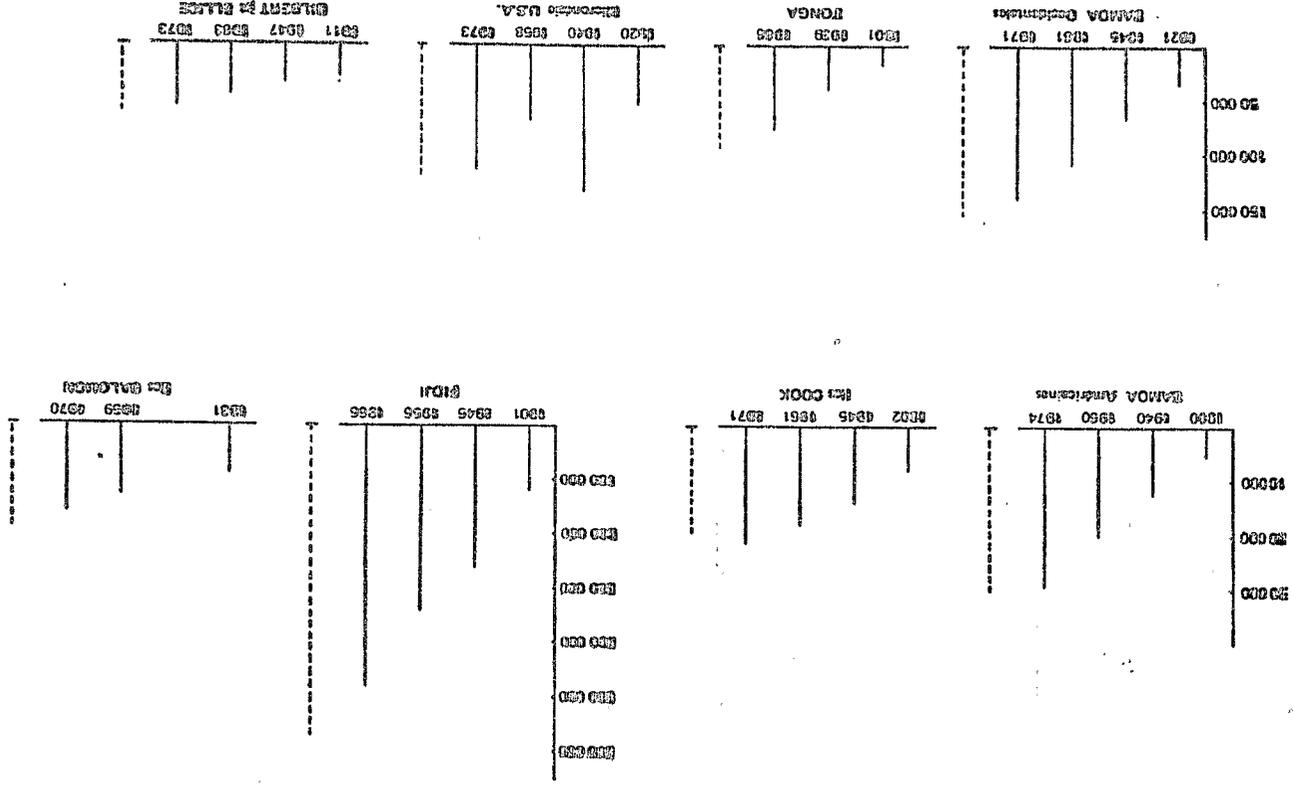
Seules les zones perturbées par la guerre du Pacifique (Gilbert, Salomon, Micronésie) ont des accroissements qui ne coïncident pas avec ceux propres à la tendance moyenne de la région.

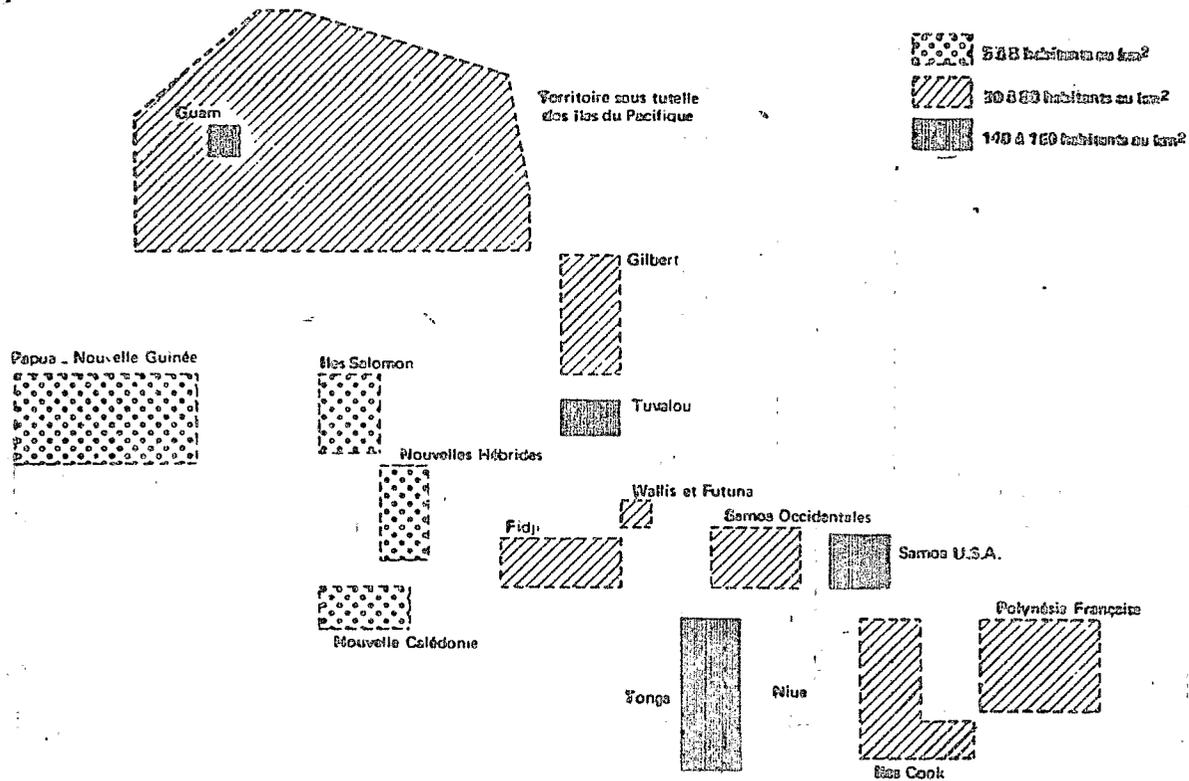
Disparités du peuplement

Le diagramme II présente une répartition des densités humaines en fonction des superficies propres aux ensembles insulaires. Ces densités moyennes permettent de définir trois types de milieux : 1) les zones à faibles densités qui sont essentiellement mélanésiennes et caractérisées par un peuplement compris entre 5 et 8 habitants au km² (Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Guinée-Papouasie, Nouvelles-Hébrides, Salomon) ; 2) les zones à densité moyenne de 30 à 80 habitants au km². Ces densités caractérisent la Micronésie et une partie importante de la Polynésie, dont Fidji ; 3) les zones à fortes densités. Elles caractérisent les Wallis, Tonga, les Samoa américaines, le nouveau territoire de Tuvalu, Guam en Micronésie. Dans cet ensemble, la densité de la population oscille entre 140 et 160 habitants au km² en moyenne.

Ainsi, l'espace Pacifique est caractérisé par des situations contrastées, avec un sous-peuplement très accentué en Mélanésie, notamment en Nouvelle-Guinée (densité inférieure à 6 habitants au km²) ; des densités moyennes à Fidji avec 31 habitants au km², et 67 habitants au km² en Micronésie américaine. Enfin des zones de surpeuplement réel apparaissent, surtout si on tient compte

Figure 1 Evolution des populations du Pacifique sud de 1950 au dernier recensement





(Figure II - Densité de population des Îles du Pacifique (au km²) en 1975
d'après les projections C.P.S. sur les derniers recensements)

des potentialités économiques réelles, à Tuvalu (230 au km²) au Tonga (142 au km²).

Cette analyse globale mérite d'ailleurs d'être sensiblement nuancée au niveau des réalités de la géographie humaine qui font constater que sous-peuplement et sur-peuplement peuvent coexister simultanément dans le même groupe insulaire. Nous produisons ci-dessous quelques exemples illustrant ces situations contrastées.

SAMOA U.S.A.		FIDJI	
Ile de Tutuila	: 201 h. au km ²	Districts de Ba	: 52 h. au km ²
Ile de Manua et Swains	: 30 h. »	de Namosi	: 5 h. »
Densité moy. du groupe	: 148 h. »	de Tailerre	: 36 h. »
		de Rotuma	: 75 h. »
		Densité moy. du groupe	: 31 h. »
GILBERT		NOUVELLES-HÉBRIDES	
Ocean Island	: 386 h. au km ²	Iles Banks et Torrès	: 4 h. au km ²
Tarawa	: 745 h. »	Ile de Tana	: 20 h. »
Line Islands	: 4 h. »	Ile Pentecôte	: 15 h. »
Densité moy. du groupe	: 81 h. »	Ile de Merelava	: 80 h. »
		Densité moy. du groupe	: 7 h. »
SAMOA OCCIDENTALES			
	Ile de Upolu	: 95 h. au km ²	
	Ile de Sawaï	: 22 h. »	
	Densité moy.	: 51 h. »	

Source : Bulletin statistique de la C.P.S. n° 1, 1972

Ces disparités ont tendance à s'aggraver avec les récents phénomènes d'urbanisation à rythme élevé constatés dans l'ensemble des archipels. Cette forte croissance urbaine qui amène de plus en plus de migrants ruraux à venir s'installer souvent très précocement en milieu urbain n'est pas sans créer des problèmes importants aux responsables administratifs et politiques des îles. Elle a comme corollaire dans la plupart des archipels l'abandon des petites îles au profit de l'île capitale où se trouvent possibilités d'emplois et équipements publics.

Le tableau ci-après résume l'accroissement urbain entre les deux derniers recensements effectués dans les états ou territoires de la région.

en %	Samoa USA		Fidji		Gilbert		Salomon		Tonga	
	1970	1974	1966	1971	1968	1973	1959	1970	1956	1966
Centres urbains principaux	35	36,6	16,83	17,81	19,83	25,70	2,85	6,5	16	20,25
Localités urbaines	6	6,5	12,62	12,24	4	4	?	2	?	1,72
Zones rurales	59	55,9	70,55	70	76	70,3	?	91	?	78

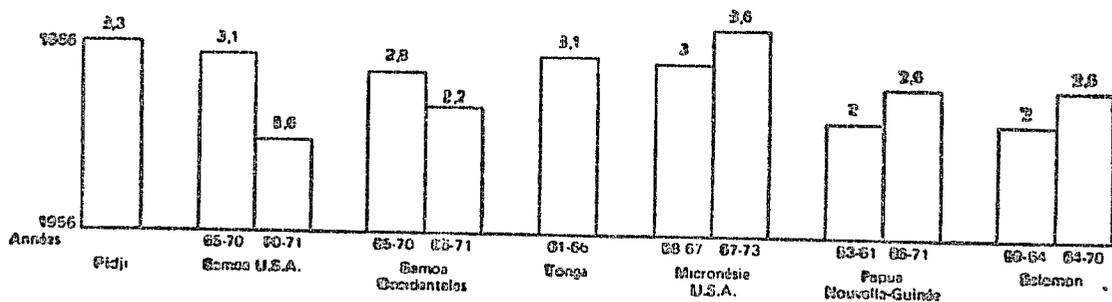
Des taux de croissance élevés

Comme le montre le graphique III, la croissance générale moyenne de l'ensemble des populations insulaires a été très forte depuis vingt ans. Cela apparaît avec les taux de croissance naturels propres à certains groupes insulaires. De nombreuses îles ont des taux supérieurs à 31 pour 1000, principalement en Polynésie et Micronésie. Cela suppose, si ces taux restaient à ce niveau, un doublement de population en 20 ans. Or, pour certaines îles comme les Samoa américaines, les Samoa occidentales, Tonga, on est proche du taux de 40 pour mille.

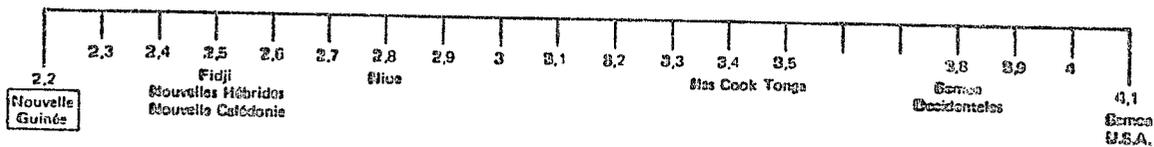
En Mélanésie, les taux de croissance naturels sont beaucoup plus modérés en moyenne et on peut y discerner des comportements natalistes différents de ceux propres à la Micronésie ou à la Polynésie avec des taux moyens proches de 25 pour mille. Les conditions d'hygiène et de santé publique en voie d'amélioration et qui commencent à orienter vers le haut les taux de natalité mélanésienne sont une des explications.

Les taux d'accroissements des populations reflètent plus fidèlement l'évolution démographique réelle des effectifs puisqu'ils modulent taux de naissance, taux de décès, niveau des migrations. La forte croissance naturelle de la région Pacifique est aggravée par le faible taux de mortalité sauf en Mélanésie (Nouvelle-Guinée - Nouvelles-Hébrides) où les conditions sanitaires restent encore précaires.

Taux de croissance par période de recensement décennaux



Taux naturel de croissance des populations du sud Pacifique (Détails enlevés)



Source: Pacific Island Year Book 600 édition 1966

Figure III

Comme l'exprime le graphique III, on assiste à un plafonnement des taux de croissance polynésiens à la fin de la période 1960-1970 et à un tassement visible à partir de 1970. Les effets de campagne de contrôle de naissance expliquent ces résultats. Ainsi, les archipels de la Mélanésie connaissent, eux, une croissance assymétrique de celle définie plus haut pour la Polynésie.

Des populations jeunes

L'analyse des classes d'âges obtenue à partir des derniers recensements traduit l'extrême jeunesse des populations actuelles de la région (voir le graphique IV) : la population de moins de 14 ans traduit l'importance du boom nataliste des années 60. Aux Samoa occidentales et aux îles Cook, les enfants de la classe de 1 an à 14 ans représentent un peu plus de 50 % de la population; ailleurs, en moyenne, ils sont autour de 44 % de la population et c'est Fidji avec 39,57 % qui a le taux le plus bas, signe d'un ralentissement nataliste évident. La classe d'âge jeune (15 à 29 ans) est presque partout oscillante autour de 22,5 % à 25 % de la population, sauf à Fidji où elle atteint près de 30 % ce qui confirme l'évolution propre à ce pays et notée plus haut. La véritable classe adulte de 30 à 44 ans est partout très réduite statistiquement, avec 14 % à 16 % de la population totale seulement (sauf dans le cas des Cook, des Samoa américaines et occidentales où jouent les déséquilibres dûs aux migrations).

Il en est de même pour la classe des 45 à 59 ans, qui oscille en moyenne autour de 8 % de la population et celle des plus de 60 ans qui oscille autour de 5 % (sauf en Nouvelle-Guinée).

Deux évidences s'imposent donc : nous avons à faire d'une part à des sociétés de jeunes et d'autre part à des sociétés sans vieillard. Il en résulte l'écrasement statistique de la population pleinement adulte et active de 30 à 59 ans. Les conséquences de ces situations démographiques sont essentielles au niveau des implications sociales, économiques et culturelles propres aux

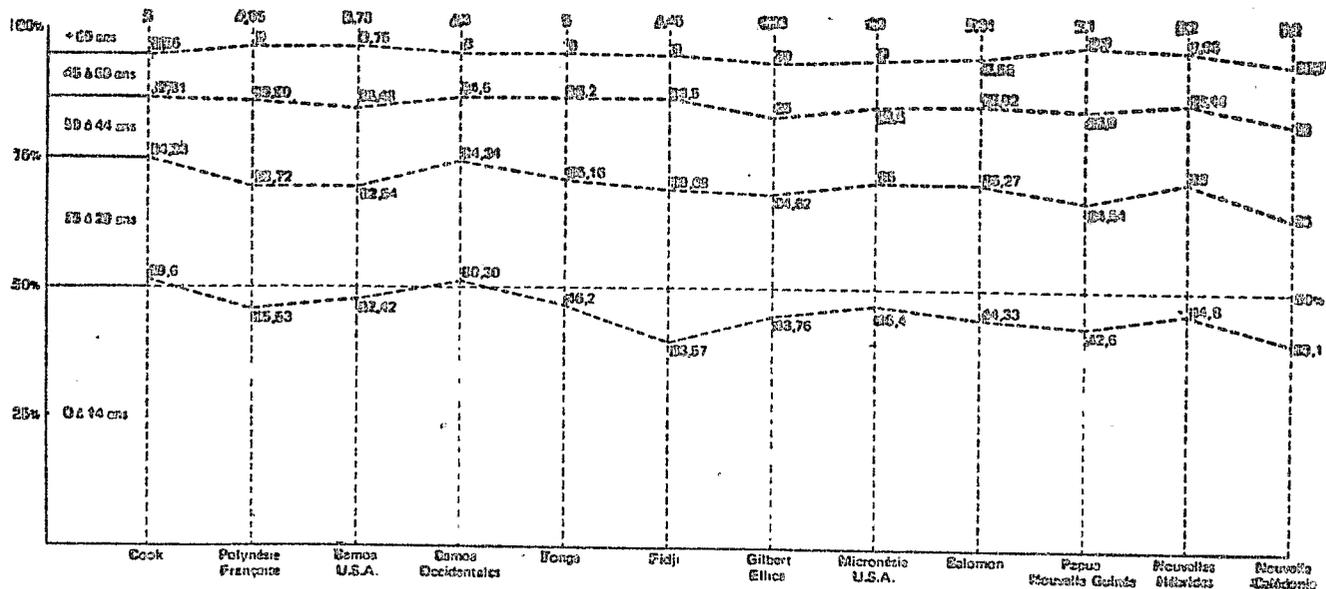


Figure IV

Tableaux des populations touristiques par classe d'âge

1970 pour : Tonga
 1969 pour : Nouvelle Calédonie
 1970 pour : Samoa U.S.A., Salomon
 1974 pour : Nouvelles Hébrides, Papoua, Nouvelle Guinée
 Samoa Occidentales, Polynésie Française
 Ellice Cook
 1969 pour : Micronésie U.S.A., Ellice et Ellice
 1970 pour : Fidji

îles du Pacifique Sud et expliquent l'importance prise par les migrations de travail pour certains archipels.

III — LES RÉALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

La rapide définition des conditions démographiques propres à la majorité des îles de l'ensemble du Pacifique Sud illustre un des problèmes aujourd'hui essentiel pour les insulaires, et qui est celui du développement dans le surpeuplement à l'intérieur des milieux insulaires peu privilégiés en général par leurs ressources naturelles. Bien sûr, la Nouvelle-Guinée-Papouasie, et les îles mélanésiennes (Salomon, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie) font figure de milieux relativement privilégiés ; il en est de même pour Fidji au point de vue des possibilités agricoles et de la qualification d'une partie de la population pour l'agriculture de plantation. Par contre, en ce qui concerne les milieux insulaires micronésiens et polynésiens, des conditions plus rigoureuses se manifestent : sols coraliens médiocres ou sans valeur culturale, précipitations très inégales, absence d'eau douce dans le sous-sol, cyclones, éloignement des centres peuplés. Si on ajoute à cela le poids de densités humaines souvent fortes, on comprend que les conditions de développement de ces îles dites « enchanteresses » tournent le dos à la légende dorée, quasi mythique et pieusement entretenue par des voyageurs de passage. On oublie que le Pacifique des Gauguin et des Loti était celui du sous-peuplement, de l'autarcie stricte, de l'indifférence aux modèles économiques extérieurs. Aujourd'hui ces conditions d'antan sont symétriquement renversées.

Des mono-activités économiques diluées dans l'espace

Le coprah et l'agriculture de subsistance ont constitué avec la pêche les fondements principaux de l'économie insulaire jusqu'à l'arrivée des colonisateurs. Ceux-ci ont apporté dans un premier temps une agriculture de plantations (café en Nouvelle-Calédonie, coprah et cacao aux Nouvelles-Hébrides, canne à sucre à Fidji, coton en Polynésie française, cocotier aux Samoa alors allemandes).

Celle-ci aura souvent comme corollaire l'introduction d'une main-d'œuvre (1) adaptée aux travaux de plantations et d'origine asiatique. Des Japonais, des Javanais et des Vietnamiens seront installés en Nouvelle-Calédonie, des Chinois et Vietnamiens aux Nouvelles-Hébrides, des Indiens aux îles Fidji, des Chinois aux Samoa et en Polynésie française. Cette agriculture de plantation naîtra dans les difficiles conditions de l'époque et sera perturbée par la première guerre mondiale aux Samoa et en Nouvelle-Guinée ; puis elle franchira difficilement le cap de la grande crise de 1929 et sera très fortement affectée par la guerre du Pacifique et par les changements de statut de la main-d'œuvre sous contrat après guerre et enfin par les conditions nouvelles des marchés tropicaux. Aujourd'hui, la place de l'économie de plantation est souvent résiduelle (Nouvelle-Calédonie, Samoa), médiocre ou artificielle ailleurs sauf à Fidji où elle a su devenir une activité rationalisée et adaptée, jouant un rôle économique essentiel. L'élevage organisé par des Européens n'est resté prospère qu'en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides.

Les autres activités économiques notables sont d'ordre minier. Elles n'intéressent que quelques pays dont essentiellement Nauru pour le phosphate (100 % des exportations) et la Nouvelle-Calédonie (95 % des exportations) qui a un riche passé minier et un grand avenir industriel probable. L'île Océan, qui dépend des îles Gilbert, apporte aussi avec son phosphate l'essentiel des ressources et de l'emploi salarié des Gilbertains.

Ailleurs les perspectives sont des plus ternes : un peu d'or à Fidji (2), des espérances en Nouvelle-Guinée. Signalons aussi la fermeture du gisement de phosphate de Makatea en Polynésie

- (1) Cette main-d'œuvre a souvent fait souche et explique la présence de minorités asiatiques encore sensibles en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et surtout aux Fidji où les Indiens représenteraient 53 % de la population actuelle.
- (2) L'unique mine d'or de Fidji qui appartenait à un groupe international a fermé début 1977 pour mauvaise rentabilité, licenciant près de 1000 employés.

TYPES ET IMPORTANCE DES EXPORTATIONS EN 1974

	Samoa U.S.A.	Cook	Fidji	Gilbert Ellice	Niue	Nlle- Hébr.	Nlle- Caléd.	Papoua. Nlle- Guin.	Polyn. franç.	Salomon	Tonga	TTPI	Samoa occid.
Coprah		50 %	0,50 %		84 %			3,80 %	4,5 %		70 %	30 %	46 %
Bois et articles manufacturés bois			2,20 %			2 %		5,8 %		53 %			41 %
Minerais métalliques & phosphate				100 %			95 %	82 %					
Poissons et conserves	100 %					97 %				46 %		70 %	
Jus de fruits		30 %			7 %								
Fruits & légumes		8 %									30 %		13 %
Sous produits du coprah		12 %	13 %						95 %				
Café, thé, cacao, épices							5 %	8,70 %					
Sucre, miel			84 %		10 %								
Métaux non ferreux													

NAURU : Minerai = 100 %

française en 1966. Par contre l'exploitation récente d'un gisement important de cuivre à Bougainville (ex Salomon allemande) aujourd'hui rattachée à la Nouvelle-Guinée-Papouasie, est un fait important pour l'économie de ce jeune état indépendant. Notons l'absence de toute source d'énergie connue dans la région, sauf en Australie et des traces de pétrole en Irian Jayat (Nouvelle-Guinée indonésienne).

De plus deux pays doivent déjà tabler sur l'épuisement de leurs réserves en phosphate ; à court terme (1982) les Gilbert doivent envisager la fermeture de l'exploitation de phosphate de l'île Océan qui sera épuisée, et Nauru à moyen terme (1990) n'aura plus aucune ressource exportable. Ainsi il apparaît que finalement, seules la Nouvelle-Guinée-Papouasie, la Nouvelle-Calédonie et Fidji ont des ressources agricoles ou industrielles exploitées, une organisation économique qui leur donne une vocation atteinte ou en devenir d'états ayant des structures productives modernes insérées dans les grands courants d'échanges.

Du côté des activités industrielles, le tableau n'est guère euphorique. La seule industrie importante, et encore reste-t-elle très sectorielle, est celle de la métallurgie du nickel en Nouvelle-Calédonie. Fidji a développé une industrie sucrière qui traite la canne à sucre ; Samoa américaine dispose de quelques ateliers d'entretien pour la modeste base navale installée à Pango-Pango et de conserveries de viande ; les îles Cook disposent d'une fabrique de vêtements et d'une fabrique de jus de fruits ; Tonga d'une usine de traitement de coprah. Remarquons l'importance des installations militaires et de leur environnement en services spécialisés en Polynésie française (C.E.A., C.E.P. (1)), et dans la Micronésie américaine, principalement à Guam et Kwajalein.

L'exploitation des mers apparaît aussi comme un secteur dérivé de l'activité industrielle. Les conserveries de poisson

(1) C.E.A. : Commissariat à l'Energie Atomique.
C.E.P. : Centre d'expérimentation du Pacifique.

représentent déjà une activité non négligeable pour les Samoa américaines, les Nouvelles-Hébrides, les Salomon, la Nouvelle-Guinée-Papouasie, et on peut prévoir une forte extension de ce secteur d'activité (1).

De même l'exploitation industrielle des forêts est importante en Nouvelle-Guinée, aux Nouvelles-Hébrides, aux Salomon, plus limitée aux Samoa occidentales (2).

Une dernière forme d'activité très récente et coïncidant avec la récupération de la vision souvent naïve et phantasmatique du Pacifique par les Européens, apparaît aujourd'hui avec l'essor que beaucoup de pays de la région entendent donner au tourisme. Guam et Fidji ont fait l'effort le plus remarquable en ce sens, précédés par Tahiti où l'essor touristique a été remarquable.

Ainsi l'énumération des activités notables propres à la région est des plus modeste et traduit l'aspect limité et le type de mono-activité fragile des grands secteurs économiques propres à chaque groupe d'îles.

Il est maintenant nécessaire de définir l'impact économique et humain des activités ainsi définies.

Répartition de la population active

Le tableau récapitulatif ci-après permet de saisir les grandes caractéristiques de l'emploi et ses principales ventilations.

- Il en découle tout d'abord l'importance presque partout dominante de l'agriculture (sauf aux Samoa américaines, en

(1) En 1974, 800 000 t. de bonite et de skipjack ont été pêchés dans les eaux du Pacifique Central et Sud-ouest avec une valeur marchande moyenne de 140 millions de dollars avant usinage (soit 5 fois plus en valeur ajoutée après usinage !)

(2) Signalons pour mémoire la fermeture en 1976 du chantier de coupe de bois d'Eromango aux Nouvelles-Hébrides.

LES FOYERS D'ACTIVITÉS PROPRES AUX TERRITOIRES ET ÉTATS DU PACIFIQUE-SUD

	Coprah	Agriculture traditionn.	Agriculture de plantat.	Tourisme	Mines	Pêche et conserver.	Industries diverses	Bois	Élevage
Polynésie française	X	X		X			X		
Nuie	X	X	X						
Iles Cook	X	X	X	X			X		
Tonga	X	X		X					
Samoa U.S.A.				X		X	X		
Samoa occidentales	X	X	X	X				X	
Fidji	X	X	X	X	X		X		
Wallis - Futuna	X	X							
Ellice (Tuvalu)	X	X							
Gilbert	X	X			X				
Nauru				X	X				
Nouvelle-Guinée	X	X	X		X	X		X	
Salomon	X	X	X			X		X	
Nouvelles-Hébrides	X	X	X	X		X			X
Nouvelle-Calédonie	X	X	X	X	X		X		X
TTPI	X	X		X		X	X		

Polynésie française et en Micronésie américaine) ; elle est quasi exclusive aux Samoa occidentales, Tonga, Gilbert, Tuvalu, Fidji, Salomon, Nouvelle-Guinée. Mais si on établit la distinction entre agriculture d'auto-subsistance et agriculture à vocation commerciale on constate que cette dernière est des plus limitées. Si elle est déterminante à Fidji avec la canne à sucre, sa part est très réduite en Nouvelle-Calédonie, devient plus sensible en Nouvelle-Guinée-Papouasie, ailleurs elle est souvent quasi inexistante. Ainsi le secteur rural, dans la majorité des cas, reste fondamentalement un secteur hypertrophié et traditionnel, dégageant une très faible valeur commerciale (sauf à Fidji). Mais on trouve aussi des situations pratiquement asymétriques marquées par la quasi disparition de l'agriculture. Cette situation est propre à la Micronésie et aux Samoa américaines comme à la Polynésie française, c'est-à-dire aux archipels rattachés à des métropoles riches qui subventionnent les déficits locaux. Ajoutons que les revenus réguliers des emplois offerts par les bases militaires ou centres touristiques sont jugés attrayants par les océaniens.

- Le second aspect caractéristique de la structure socio-professionnelle réside dans l'importance des services publics. Samoa (U.S.A.) et la Micronésie américaine, de même que la Polynésie française atteignent des records régionaux pour les effectifs employés.

- Par contre les secteurs productifs comme les industries et manufactures occupent trop souvent des places restreintes, hormis quelques situations privilégiées aux Samoa américaines et en Nouvelle-Calédonie. L'extrême faiblesse générale du secteur banques, assurances, sociétés de service est aussi un signe concluant de la grande médiocrité des structures économiques propres à la région. Par contre les secteurs caractérisés par une production à forte valeur ajoutée (mine et métallurgie), ou bien soutenus par des crédits métropolitains, se sont très fortement développés dans les territoires néo-zélandais, français et américains.

Il est nécessaire aussi d'apporter quelques précisions sur la population active. Dans la majorité des îles, on constate du fait

de la montée démographique de jeunes pendant la période 1960-70, un taux de dépendance très marqué des classes jeunes envers les classes adultes productives. Cela apparaît bien pour certains territoires ou états qui doivent scolariser et encadrer plus de 50 % de leur population.

D'autre part si on tient compte de l'importante part des populations rurales qui s'emploient à une agriculture de subsistance non commercialisée, le taux des actifs productifs réels est souvent très faible comme l'établit le tableau ci-après.

TAUX D'ACTIFS DE 15 A 64 ANS HORS DU SECTEUR AGRICOLE (en %)

Samoa U.S.A.	1960	28,4	Nauru	1966	69,8
	1970	38,4			
Salomons	1972	10,6	Nouvelles-Hébrides	1967	16,2
Iles Cook	1961	24,7	Niue	1971	54
	1966	41,5			
Fidji	1956	22,3	Nouvelle-Calédonie	1969	37,4
	1966	23,7		1976	44,3
Gilbert & Ellice	1963	16,7	Papouasie - Nouvelle-Guinée	1966	9
	1968	16,9			
Guam	1970	64,9	Polynésie française	1962	34
Wallis & Futuna	1969	6,1	Tonga	1966	12
TTPI	1970	12	Samoa occidentales	1961	16,4
				1966	14,7

Place et importance des échanges commerciaux

1 - LES EXPORTATIONS

Le caractère traditionnel d'une partie des économies, la très faible étendue agricole utile de la plupart des milieux insulaires

et la rareté ou les limites des ressources minières postulent la faible étendue des activités productrices ou le caractère exclusif de mono-activité très spécifique. Le tableau des types de produits exportés et de leur importance traduit bien ces situations.

Sur les 14 états ou territoires dont nous étudions les grands courants d'exportation, 11 ont des exportations souvent réduites à un seul produit.

Pour deux autres (Salomon et Samoa occidentales) ce sont deux produits qui représentent la quasi totalité des exportations, enfin les îles Cook à côté d'une dominante coprah ont une exportation de jus de fruit intéressante.

Ainsi l'activité économique apparaît comme très embryonnaire finalement. L'absence de diversification est le caractère le plus significatif qui illustre la fragilité des structures économiques de la région. Le diagramme ci-après montre l'évolution qualitative des exportations entre 1968 et 1974. Il traduit aussi certains phénomènes tels que l'apparition de produits nouveaux ou bien des changements dans la répartition des biens exportés. Ainsi la Nouvelle-Guinée devient une très forte exportatrice de minerai (cuivre principalement) et les exportations d'origine agricole y reculent nettement en valeur.

Les Salomon et les Nouvelles-Hébrides grâce à la création sur leur sol de conserveries de viande voient se diversifier leurs activités. Ailleurs, les changements sont faibles ou confirment les tendances au monopole d'un produit de base unique, sauf à Cook où la conserverie de jus de fruit crée un secteur nouveau.

2 - LES IMPORTATIONS

Sans rentrer dans des analyses très détaillées des types d'importation, plusieurs faits majeurs aux conséquences importantes se dégagent. Il apparaît d'abord que le chapitre des importations alimentaires est élevé en moyenne pour l'ensemble

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS (en %)

	Samoa U.S.A.		Polynésie franç.		Samoa occident.		Fidji		Gilbert & Ellice	
	1960	1970	1956	1962	1961	1966	1956	1966	1963	1968
Agriculture commerciale										
Agriculture vivrière										
Total	49,49	2,03	55,60	42,63	68,50	74	57,11	53,65	66	65,14
Industries extractives			4,34	2,63			2,02	1,50	6,40	4,30
Industries manufacturières + eau, gaz, électricité	14,74	22	6,80	8,60	6,14	3,86	7,63	7,74		
Bâtiment et travaux publics	2,86	11,10	4,60	10,36	?	?	6,97	5,80		
Commerce, hôtel restaurant de gros	4	10	7,97	8,82	7,74	5	7,20	7,97	4,70	6,31
Entrepôt, transport, communication	3,20	6,44	4,90	5,90	2,69	2,38	4,29	5,13		
Banques, assurances services privés		2,88	1	0,73			0,67	1		
Services publics	23,67	38,79	12,36	18,41	13,46	14,61	10,80	11,98	10,69	13,87

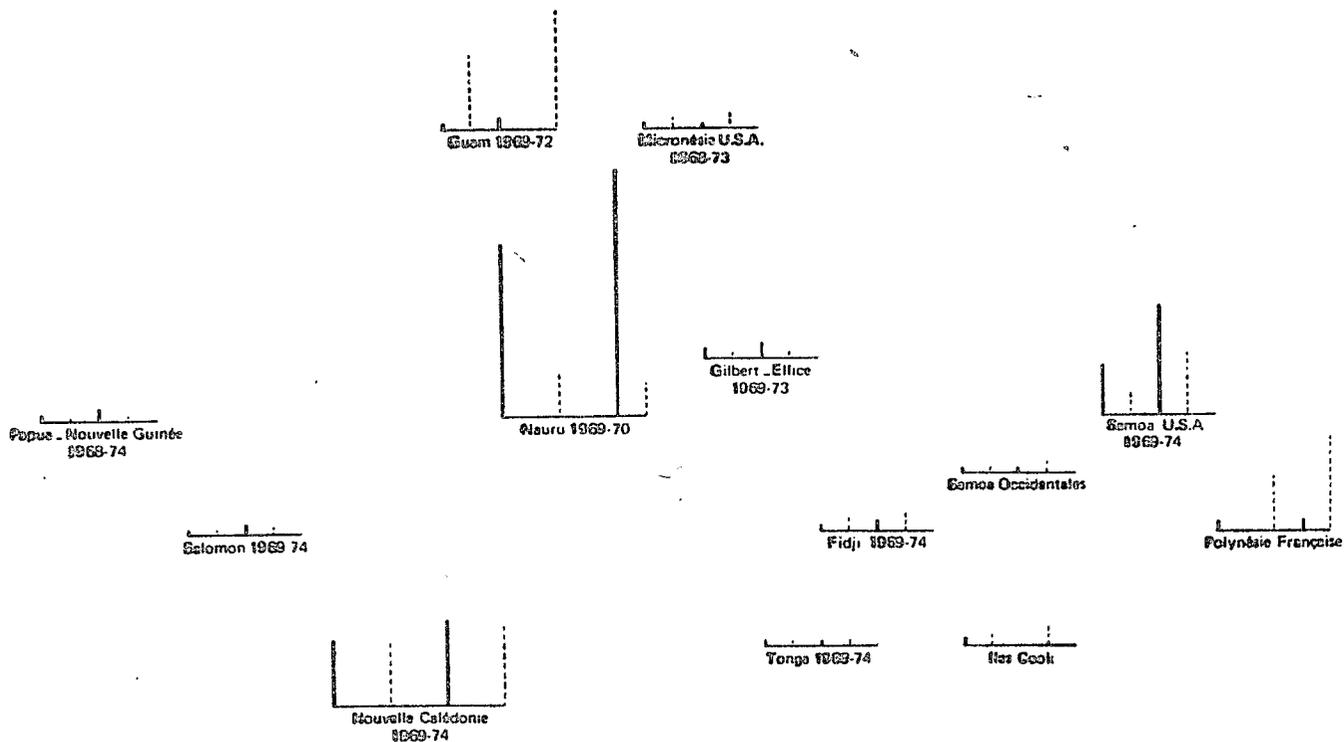


Figure V - Valeur des importations / exportations par site d'habitation en dollars australiens

TYPE D'IMPORTATIONS PAR SECTEURS (en %)

	Samoa USA	Iles Cook	Fidji	Gilbert Ellice	Nlles- Hébrid.	Guam	Nlle- Caléd.	Papoua. Nlle-Guin	Polyn. franç.	Iles Salom.	Tonga	Samoa occid.
	1971-73	1973	1974	1973	1973	1971-72	1974	1973-74	1974	1974	1974	197?
Produits alimentaires, viandes	20	22,4	20,4	30,4	21,1	12,6	16,8	25,3	17,4	22	32,3	27
Boissons, tabacs	3,5	4,7	1,3	6,2	7	3,1	3,9	1,9	2,6	4,7	6,4	6
Matières brutes	1,2	3,5	1,5	4,3	2,2	1	1,4	0,3	2,3	1,1	8,2	0
Combustible, huile	24,3	4,6	15,7	8,4	6,1	27,7	2,5	8,6	7,4	13,2	5,7	4
Articles manufacturés divers	37	57,5	52,1	43,7	49,9	49	49,7	53,6	64,4	50,1	40,3	55
Produits chimiques	4,5	7,3	6,7	7	5,1	3,1	5,5	6	5,5	7,8	6,7	5
Divers	9,7		2,3		8,6	3,5	0,2	4,3	0,4	1,1	0,4	

des états et territoires (20 % en moyenne du total des importations) et devient très pesant pour certains autres comme Tonga, Samoa, Gilbert et Ellice, la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le registre boisson et tabac est très marqué aux Nouvelles-Hébrides, Tonga, Samoa occidentales, Gilbert et Ellice avec plus de 6 % en valeur importés.

Les importations de carburant et combustible traduisent par leur importance très variable le degré de vigueur des activités locales. Seuls les états ou territoires ayant une activité d'entraînement comme le nickel en Nouvelle-Calédonie, le phosphate à Nauru, la conserverie des Samoa U.S.A., le C.E.P. en Polynésie française, la base militaire de Guam et plus modestement la transformation de la canne à sucre à Fidji, sont de forts importateurs d'énergie. Ailleurs la léthargie de l'activité économique explique la faiblesse des importations.

Enfin partout, les articles manufacturés représentent la part dominante des importations.

Ainsi la dépendance économique de la région apparaît comme très forte envers l'extérieur, au niveau des produits de base (énergie, produits manufacturés) comme au niveau des produits agricoles et explique les résonances que rencontrent chez certains océaniens les idées d'un retour à l'autonomie alimentaire traditionnelle.

La fausse échappatoire des migrations

Confronté à une forte progression démographique, à de faibles possibilités de créations d'emplois du fait de la faiblesse des ressources économiques, les océaniens ont tenté de jouer avec un bonheur inégal la carte des migrations. Les deux grands centres d'activités du Pacifique Sud sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont fait appel depuis leur naissance à des migrations d'origine exclusivement européenne. Ceci s'explique par le souci des dirigeants de ces états d'éviter l'apparition de problèmes

ethniques graves. Ainsi un exutoire naturel qui aurait pu permettre une solution aux problèmes insulaires est fermé en Australie, à peine entr'ouvert en Nouvelle-Zélande qui n'accepte que les migrations provenant des territoires insulaires placés sous sa souveraineté, soit les îles Cook, Niue, les Tokelau et les ressortissants des Samoa, qui anciens administrés néo-zélandais bénéficient d'un régime de faveur.

Pour les territoires français, la Nouvelle-Calédonie a depuis dix ans au moins joué le rôle de réceptacle des travailleurs hébridais (sous contrat), des Wallisiens, Futuniens et Tahitiens sans limite administrative grâce à la nationalité commune.

D'autre part, les îles Gilbert fournissent une partie de la main-d'œuvre des champs de phosphate de Nauru, et ces dernières années la Nouvelle-Zélande acceptait des contingents de travailleurs tongiens à titre précaire et temporaire. Enfin, il faut signaler à partir des années 70 le départ de plusieurs milliers d'indiens de Fidji, relativement spécialisés professionnellement vers le Canada. Aujourd'hui, avec la détérioration de la situation économique générale, ces possibilités migratoires apparaissent comme singulièrement limitées, que ce soit dans la zone Pacifique ou vers l'extérieur.

Néanmoins, actuellement les transferts de population qui se sont effectués depuis au moins dix ans entre milieux insulaires différents sont loin d'être négligeables comme le montrent les tableaux ci-après.

Il faut tenir compte aussi des migrations travail propres aux Gilbertains vers les champs de phosphate du Nauru (avec un millier de personnes environ) et des déplacements des ressortissants des territoires américains (Guam, T.T.P.I., Samoa U.S.A.) sur le territoire des États-Unis où ils peuvent résider et travailler librement (chiffres non connus).

Ces mouvements migratoires n'ont ainsi qu'une importance

régionale limitée, même si statistiquement ils sont importants en ce qui concerne l'équilibre humain et la vie économique de certaines îles. Ainsi Wallis et Futuna ont plus de la moitié de leur population installée en Nouvelle-Calédonie, de même que les îles Cook ou Niue par rapport à la Nouvelle-Zélande.

	NOUVELLE-CALÉDONIE			
1969	6220	3370	200	9796
1976	9571	6391	1050	17012
	Wallisiens	Tahitiens	Hébridais	Total

Origine des migrants océaniques installés
Source : Service statistique de la Nouvelle-Calédonie

NOUVELLE-ZÉLANDE			
Iles Cook, Niue et Tokelau	19200	6700	30100
Samoa occidentales	22200	9500	38500
Tonga	2100	3400	6400
TOTAL	43500 Population estimée en 1971 (31/03/75)	Migration nette estimée de 1971 à 1975	75000 Population estimée au 31/03/75

Origine et effectif des migrants océaniques
Source : Demographic Analysis Section.
Department of Statistics Christchurch (N-Z)

Leurs conséquences néanmoins sont importantes. Les insulaires du Pacifique Sud depuis quinze ans par le biais des voyages et des migrations travail prennent la mesure du Pacifique. Ils découvrent ce faisant la société industrielle et ses implications souvent frustrantes pour des insulaires non préparés à certaines réalités (1). La difficulté d'obtenir un visa (cas de la Nouvelle-

(1) Cf. Edward Douglas : « Also unfamiliarity with modern machinery and poor command of English are disadvantages, employers report that there workers are genial, industrious and intelligent, even though the jobs assigned to them are generally repetitive, simple processes. » p. 6, GASTARBEITER SOJOURNER or SETTLER. Vancouver 1975. Congrès des Sciences du Pacifique.

Zélande pour les Samoans et Tongiens), ou de la difficulté actuelle de trouver en Nouvelle-Calédonie (1) un emploi stable, expliquent la docilité de cette main-d'œuvre qui se sent privilégiée et les troubles régionaux qui peuvent naître d'une remise en cause des habitudes prises.

Il est évident que, si l'Australie ouvrait normalement ses portes aux migrants du Pacifique, les problèmes de l'emploi seraient résolus très vite pour les milieux insulaires. Mais ceux-ci, comme c'est le cas aujourd'hui déjà pour les habitants de Cook, de Niue, de Wallis et Futuna, des îles de Loyautés, ne verraient-ils pas leurs états ou territoires vidés de leur substance humaine et donc obligés de renoncer à tout développement économique futur ? Est-ce un avenir enrichissant que de transformer les milieux insulaires en atoll de congés payés pour les travailleurs ou touristes périphériques, en atoll colonie de vacances pour les jeunes, ou en atoll de retraite pour les vieux ?

La véritable finalité de ces migrations semble être l'installation définitive des migrants, que ce soit en Nouvelle-Calédonie ou en Nouvelle-Zélande, dans la mesure où leurs milieux d'origine, étriés, éloignés des grands centres, surpeuplés, ne peuvent pas apporter aux populations le minimum de décence économique ou de qualité humaine de vie acceptable (cas de Tokalou par exemple). Le drame du système économique australo-néo-zélandais est peut-être de percevoir son « mare nostrum » du Pacifique comme une périphérie économique reproduisant les schémas modernisés de la traite ancienne des produits. Tant que les responsables de Canberra et de Wellington considéreront les milieux insulaires comme des espaces économiquement amorphes, et où seuls pourront être vendus les gadgets des sociétés développées et achetés les quelques produits bruts les intéressant, il n'y aura pas de possibilité locale de promotion des populations qui resteront passives dans les structures économiques qui leur sont surimposées par des compagnies étrangères.

(1) Cf. FAGES J. - La communauté tahitienne de Nouvelle-Calédonie, Cah. ORSTOM, Sciences Humaines vol. IX n° 1 - 1972

Ces brèves analyses permettent de caractériser plusieurs types de situations propres aux milieux insulaires du Pacifique Sud.

1) Certains états ou territoires occupent une place dérisoire au niveau des échanges mondiaux ou seulement inter-régionaux. C'est le cas des îles Cook, Niue, Samoa occidentales, Tonga, Micronésie américaine.

2) Il apparaît que la valeur exportée de l'ensemble de la région Pacifique Sud est très concentrée sur quelques états ou territoires : Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Guinée-Papouasie, Nauru, Samoa U.S.A., Fidji, qui totalisent 89 % des exportations de la zone en 1968 et 90 % en 1974 ; cela traduit l'absence de progrès au niveau de l'économie des autres états ou territoires.

3) Au point de vue de la valeur produite exportée par habitant, l'état de Nauru a les résultats les plus brillants (mais très artificiels avec 4 000 habitants seulement) ; il est suivi par les Samoa américaines (30 000 h.) et la Nouvelle-Calédonie.

Ailleurs les résultats sont très faibles, voire insignifiants (voir diagramme VI).

4) Les capitaux et cadres étrangers à la zone Pacifique contrôlent l'ensemble des secteurs économiques importants existants (mines, industries, tourisme, services, commerce de gros et détail, transports).

5) Des courants de migrations sensibles, mais localisés aux milieux insulaires rattachés à des métropoles politiques développées, ont pris de l'ampleur depuis dix ans au moins et constituent la seule échappatoire au sous-développement pour les îles défavorisées.

6) Une forte inégalité de revenus où ce niveau de développement s'accroît sans cesse entre insulaires « métropolisés » et insulaires « libérés » politiquement.

VERS UNE ZONE EN VOIE DE DÉSTABILISATION ?

La brève analyse des principaux facteurs socio-économiques propres à la région du Pacifique Sud, permet de bien tempérer les clichés utopistes évoquant des paradis encore offerts aux aspirations idéalistes des sociétés étourdies par l'industrialisation avancée. Une vue réaliste des problèmes constate la précarité des situations insulaires. Pour la majorité d'entre elles, les conditions d'existence sont aléatoires ou proches de l'explosion (ou de l'implosion vu l'insularité aïgue).

Le sous-développement est patent pour la majorité des archipels polynésiens qui cumulent une forte progression démographique et une agriculture autarcique incapable actuellement de satisfaire au besoin d'une autonomie alimentaire. L'agriculture de plantation est souvent stagnante et dans la dépendance des fluctuations des cours mondiaux. L'absence d'armature industrielle véritable, sauf en Nouvelle-Calédonie, la modicité des activités tertiaires jointe à la quasi absence de ressources minières connues importantes (sauf en Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Calédonie) sont un autre aspect du problème. Quelques états ou territoires font pourtant exception comme Nauru et les îles Gilbert grâce au phosphate (mais l'épuisement des gisements est proche) ; ainsi seule la Nouvelle-Calédonie (1) et la Nouvelle-Guinée-Papouasie ont des ressources assurant une pérennité certaine à leurs actuelles situations privilégiées.

Ailleurs apparaissent des poches de sous-développement notamment en Mélanésie ; elles sont caractérisées par de faibles densités (5 à 8 habitants au km², des taux de croissance de la

(1) En Nouvelle-Calédonie la fin du boom du nickel depuis 1973 a provoqué à partir de 1975 une grosse crise économique qui risque d'étendre encore ses effets en 1977 au moins. Malgré son aisance, le territoire a reçu une aide directe de fonctionnement des services de l'État Français de 100 millions de dollars environ en 1976... ! cf. : J.-C. ROUX Le boom du nickel de 1968 à 1972 en Nouvelle-Calédonie. Bilan et effet économiques. ORSTOM/Nouméa 1976.

population relativement modérés (2,6 pour mille maximum), des surfaces encore libres pour l'agriculture. Mais des contraintes humaines, naturelles et économiques ne permettent pas actuellement d'envisager un décollage rapide de ces milieux, néanmoins les potentialités positives recensées sont des plus encourageantes pour l'avenir.

Entre la Mélanésie et la Polynésie, les îles Fidji constituent un cas d'espèce. Malgré une densité de peuplement qui s'est accrue depuis 15 ans, les Fidji ont une superficie et une structure économique qui, jointes au dynamisme de sa population, lui donnent certains atouts dans la lutte pour le développement. Bien sûr reste l'inconnu de l'évolution future des communautés indiennes (53 %) et mélanésiennes de cet archipel.

La Polynésie, elle, constitue au niveau des potentialités de développement économique une zone de déprise. Cette collection de chapelets rompus d'îles et d'ilots jetés sur l'océan, est caractérisée par de fortes densités humaines, la faiblesse des ressources économiques, l'absence de structures d'accueil pour des activités nouvelles sauf la pêche industrielle et la recherche de nodules polymétalliques à long terme. Ces remarques peuvent prévaloir aussi pour l'ensemble de la Micronésie, sauf Guam.

Finalement, comme l'établissent les relations économiques dans la région, les milieux insulaires du Pacifique apparaissent comme constituant une vaste zone de micro-peuplement, éclatée et polarisée de façon privilégiée vers les métropoles politiques anciennes ou actuelles. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont devenues depuis peu, principalement des centres d'aspiration économiques qui s'efforcent de capter la plus grande partie de l'activité et des échanges propres à la zone, tout en se refusant à utiliser la main-d'œuvre océanienne disponible, ou à créer chez les insulaires les unités industrielles qui font défaut.

Cet espace à vocation centrifuge vers ses périphéries a-t-il un destin ? Il semble que l'heure des remises en cause des

**PRODUITS NATIONAUX BRUTS
ET LEURS ÉVOLUTIONS DANS LE SUD-PACIFIQUE**

	1960-71 PNB en \$ U.S.	Croissance du PNB en 1960-71 par tête	Densité Population	% de croissance
Papouasie-Nlle-Guinée	320	4,7	6	2,8
Salomon	200	- 0,8	7	2,6
Nouvelles-Hébrides	460	3,8	8	2,6
Nouvelle-Calédonie	2660	4,2	7	3,4
Fidji	470	2,3	31	2,5
Gilbert & Ellice	470	- 1,8	79	1,9
Samoa occidentales	140	- 1	52	2,4
Samoa U.S.A.	870	9,5	154	3,5
Tonga	300	- 0,2	142	3
Polynésie Française	2040	8,4	40	3,1
T.T.P.I.	390	3,1	67	2,9
Guam	3090	8	148	- 0,8
Australie	2870	3,3	-	-
Nouvelle-Zélande	2970	1,6	-	-

Nous ne disposons pas des chiffres concernant : les îles Cook, Nuie, Wallis et Futuna, Nauru (qui a un des chiffres records).

polarisations spatiales privilégiées lors de la colonisation va sonner. Les raisons en sont multiples. La plus importante réside dans les modèles culturels d'une société de consommation qui sont enseignés par l'école, recommandés par les gouvernements insulaires, encouragés par la majorité des Églises. Ces populations jeunes qui commencent par les mass media à vivre en spectatrices seulement les modèles de la croissance, sont de plus en plus impatientes de changement et certaines idéologies politiques ne feront dans un avenir proche, qu'encourager ces remises en cause.

Les tutelles économiques des grandes puissances riveraines ou détentrices encore d'une autorité dans le Pacifique encouragent la remise en cause des schémas traditionnels inadaptés aux réalités actuelles et à des populations en partie déracinées et vivant de plus en plus profondément dans la frustration (1).

La présence directe des États-Unis, de la France et de la Nouvelle-Zélande dans le Pacifique, explique aussi bien le haut niveau de vie moyen de leurs territoires et l'ampleur des bouleversements apportés par les présences métropolitaines (bases américaines de Micronésie, hyper-tourisme de Guam, industrialisation de la Nouvelle-Calédonie, création du C.E.P. en Polynésie française) que l'intégration de fait, proche de l'irréversibilité, qui a été réalisée entre ces territoires et leurs lointaines métropoles. Seules des nuances institutionnelles et un culte d'autant plus formel qu'il est artificiel d'un « Pacific Way » propre aux océaniens, sauvent encore les apparences au niveau du discours entre océaniens « libérés » et « encore colonisés ».

Pourtant des remises en cause notables sont prévisibles pour la région. La confrontation Est/Ouest qui se dédouble d'une confrontation entre la Chine et l'U.R.S.S., toutes deux puissances du Pacifique, est en train de s'installer dans la région comme des signes multiples et avant-coureurs le montrent.

(1) Cf. : Jean GUIART : Les Indépendances dans le Pacifique au Journal des Océanistes 1975 n° 49

Le Japon, puissance traditionnelle du Pacifique, bien qu'exclu des responsabilités territoriales qu'il avait en Micronésie jusqu'en 1945, opère sous le couvert de la respectabilité de la croissance économique un retour en force dans la région avec ses navires de pêche, ses contrats commerciaux, son projet d'un super port pétrolier en Micronésie, ses projets de coupe industrielle du bois en Mélanésie.

Demain ces rivalités vont redonner quelque prix probablement à des îlots jusqu'ici ignorés, et un intérêt subit à des principautés océaniques qui menaient jusqu'ici une vie végétative.

L'espace océanien risque d'être ainsi la proie des luttes entre les grands systèmes qui vont l'étirer et le désarticuler peut-être, au gré des antagonismes. Peut-on imaginer un processus qui permettrait à cet espace de se centrer sur lui-même en se découvrant un centre de gravité ?

L'histoire et la géographie attestent que l'ensemble océanien n'a eu d'unité que fragmentaire. Samoa et Tonga ont constitué des « empires » maritimes qui grignotaient sur les confins de la Mélanésie et de la Micronésie et contrôlaient la Polynésie centrale. Mais ces exceptions, finalement passagères, ne permettent pas d'imaginer un futur novateur à partir d'une reconstruction d'un passé bien défunt.

La réalité historico-économique récente et les lois de la géographie montrent que des points d'ancrages et de focalisation de la région existent peut-être. Les vieux projets du Colonial Office rêvant de faire de Fidji un état fédéral ou confédéral englobant les Nouvelles-Hébrides et les îles Salomon ont-ils encore quelques crédibilités futures malgré le poids unique de Fidji par rapport aux autres îles ?

Pourtant, il y avait là, semble-t-il, le germe d'une tentative de création d'un espace régional mélanésien, originale et enrichissante, pouvant éventuellement servir de modèle à la création

d'un autre espace régional associant les états et territoires de Polynésie.

Il y a en effet un problème essentiel qui dépasse les perspectives du développement ou du sous-développement, et qui est celui de savoir si les insulaires du Pacifique qui ont des civilisations originales, très adaptées jadis à des conditions géographiques et humaines difficiles (1), pourront trouver dans le monde moderne le droit à leur équilibre, donc à l'existence dans leur être. Il y a une unité culturelle intrinsèque aux peuples océaniens, quelles que soient les différences de situation existant entre Mélanésiens, Micronésiens ou Polynésiens dans le Pacifique. D'autre part, si on se résigne à la « balkanisation » du Pacifique et à ses conséquences dangereuses et si on juge sereinement de certaines transformations consternantes déjà réalisées dans certains milieux insulaires, on accepte à terme la destruction d'une zone encore témoin, porteuse d'une originalité unique dans l'histoire de l'humanité.

*

* * *

Le drame des océaniens réside dans leur absence d'une vision de l'État autre que celle du pouvoir accordé à des chefs ou à des institutions coutumières qui aujourd'hui, dans le contexte d'une économie monétaire deviennent des freins inadaptés au progrès.

Si les sociétés océaniques ont tourné le dos à la notion d'État, c'est peut-être par adaptation à l'écologie de leurs micro-milieux et aux immenses distances les séparant de leurs voisins.

Aujourd'hui, avec la rapidité des liaisons aériennes et maritimes, l'utilisation des circuits de télévision par satellite (2),

(1) Cf. : Age de Pierre, Age d'abondance. M. SAHLINS et l'introduction par P. CLASTRES qui évoque les modèles économiques australiens et mélanésiens d'antan. Gallimard 1976, Paris.

(2) Comme celui de la Commission du Pacifique Sud.

la généralisation des langues anglaise et française, on peut concevoir, même sur une vaste échelle océanique, une vie en symbiose des milieux océaniques. Cette intégration de fait dans un système océanique, si elle se réalisait, permettrait aussi d'aborder de façon solidaire les problèmes qui se posent avec de plus en plus d'acuité et qui sont :

1 – La création de flottes de pêche industrielles propres aux océaniques dans le cadre d'une définition communautaire des droits à l'exploitation des océans. Jusqu'ici, cet énorme potentiel est à ses débuts d'exploitation intensive mais au profit exclusif des pêcheries périphériques du Japon, de Corée, de Formose, des U.S.A. et bientôt de Chine et d'Union Soviétique. Dans quelques années il sera trop tard et la principale richesse de la région sera colonisée technologiquement et financièrement par l'extérieur (1).

2 – Dans des perspectives plus lointaines, l'exploitation des nodules polymétalliques qui se présentent en gisements certainement très riches dans la région, sera faite par les grandes puissances et sans grand profit pour la région si celle-ci n'est pas capable de présenter une politique commune.

3 – La création de réseaux de communications aériennes ou maritimes inter-insulaires et aux bénéfices d'abord des intérêts océaniques. Aujourd'hui, l'ensemble du trafic est quasiment aux mains de compagnies extérieures à la zone, imposant lors des « conférences de navigation » leurs itinéraires et les tarifs du fret. L'exemple de la SOFRANA (Société Française de Navigation) qui a « Fidjiansé » une partie de sa flotte et recrute en priorité des équipages océaniques à qui elle offre des possibilités réelles de promotion, serait peut-être à méditer et à élargir.

4 – La collection de micro-états du Pacifique s'est engagée dans la voie dangereuse et peu efficace de la multiplication d'embryons nationaux de services techniques coûteux et n'ayant souvent

(1) J.-C. LE GUEN, J.-R. DONGUY et C. HENIN : Perspectives thonières dans le Pacifique Sud in la Pêche Maritime – Janvier 1977.

faute de moyens sérieux qu'un faible impact. Des agences régionales spécialisées correspondant à des liens historiques ou géographiques anciens seraient peut-être plus efficaces, moins coûteuses et créeraient les conditions d'une future et réelle communauté océanienne. (La Commission du Pacifique Sud avec de faibles moyens illustre ce qui pourrait être réalisé).

5 – On pourrait aussi imaginer une coopération technique, financière et humaine venant de la part des territoires océaniens qui ont décidé de garder des liens avec leur métropole, vers les Océaniens devenus indépendants. Cela serait bénéfique dans les deux sens, créant une solidarité et une responsabilité dans la dignité de tous les Océaniens quels que soient leurs statuts politiques.

6 – Dans l'état actuel des activités économiques et des médiocres perspectives de développement inscrites dans les ressources connues aujourd'hui, on ne peut que s'inquiéter des conséquences à court terme de la déstructuration des sociétés traditionnelles qui est très avancée dans la plupart des archipels. Le blocage du fonctionnement normal des systèmes fonciers du fait des migrations de travail à Cook, Wallis-Futuna, en Polynésie française ou du fait de la saturation démographique à Gilbert, Tonga, Tuvalu, aux Samoa occidentales en constitue un exemple aux conséquences dramatiques à terme. Or si l'effondrement des structures traditionnelles s'aggrave dans les années à venir, on ne perçoit pas de solution de rechange ; que se passera-t-il alors ?...

Bien sûr ces vues semblent peut-être très technocratiques ou idéalistes. Mais les autres choix sont-ils, en terme de progrès humains, supérieurs qualitativement ? Ou bien la balkanisation (1)

(1) qui prolifère dangereusement : l'île de Bougainville s'estime rattachée malgré elle à la Nouvelle-Guinée-Papouasie et réclame soit son indépendance, soit un rattachement aux Salomon bientôt indépendantes. En fait, elle veut profiter seule de ses riches mines de cuivre. Tuvalu (6 000 habitants, 220 km²) s'est séparé bien qu'ayant aucune ressource propre des Gilbert. Rotuma au nord de Fidji, dénonce le « colonialisme Fidjien » et voudrait devenir indépendante. L'îlot phosphatier de Ocean qui

.../...

actuelle aggravée par l'intrusion des super-puissances dans la région, avec à la limite la disparition à terme de l'originalité océanienne dans une croissance qui sera commanditée soit par le « Socialisme » ou le « Capitalisme » à la mode océanienne mais aboutira aux mêmes conséquences désolantes. Ou bien, une « voie Pacifique », indépendante, modeste, respectant un équilibre entre les grands blocs et donnant aux peuples de la région le sentiment de leur réelle authenticité, de leur solidarité naturelle et de leur destin particulier.

J.-C. ROUX

Géographe /O.R.S.T.O.M.

Nouméa, décembre 1976

appartient aux Gilbert voit sa population d'origine, repliée pendant la guerre aux Fidji, réclamer son indépendance (mais avant l'épuisement de son gisement de phosphate !). On pourrait multiplier les symptômes en Micronésie, en Polynésie ou Mélanésie de telles revendications qui peuvent prendre une tournure grave surtout en cas d'interventions extérieures.

« , Il savait sans savoir, voyait sans voir, ce qui, des siècles auparavant, avait poussé le peuple dont il sortait à quitter les ports des îles pour se lancer dans l'immensité. Et il comprenait aussi autre chose : que pour un petit peuple, morcelé par la migration et l'énormité des distances, astreint à la monotonie de tâches simples et concrètes, la source de tout rêve résidait toujours dans les détenteurs de secrets, les détenteurs de souvenirs, les grands hommes, les magiciens, ceux qui savent. Peu importait qu'ils fussent privilégiés, orgueilleux, tyraniques : ils étaient le nombril du monde. A travers eux, le passé rejoignait le présent et l'avenir était déterminé par les morts. »

Kaloni le Navigateur, Morris West, p. 230 - Édition Française Fayard Paris 1976

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- CHAPMAN M. — Population geography and the island Pacific in Pacific Viewpoint 16 (2) 1975.
- DOUGLAS E. — Gast arbeiter sejourner or settler ? Communication au 13^e Congrès des Sciences du Pacifique à Vancouver 1975
- DOUMENGE F. — L'homme dans le Pacifique-Sud - Paris 1966.
- FAIRBAIRN I.-J. — Pacific Island Economies in Journal of the Polynesian Society - Vol. 80 n° 1 - March 1971.
- GUIART J. — Les indépendances dans le Pacifique. Journal de la Société des Océanistes n° 49 - 1975.
- LE GUEN, J.-C. DONGUY, HENIN — Perspectives thonières dans le Pacifique-Sud in La Pêche Maritime - Janvier 1977.
- MIHALY E.-D. — Tremors in the Western Pacific in Foreign Affairs. Vol. 52 n° 4. Council of Foreign relations U.S.A. 1974.
- ROUX J.-C. — Le boom du nickel.
- SOUTH PACIFIC COMMISSION — Bulletin statistique n° 1, 3, 5.
- ANONYME — Constitutional and political changes in the South-Pacific, édité par : the Australian Foreign Affairs Record - Canberra 1976.

* * *

*

La bibliographie concernant les milieux insulaires du Pacifique Sud est très importante en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux. Nous avons dans le cadre d'un travail très synthétique retenu seulement les articles les plus récents ou les plus illustratifs de notre analyse.

Nos remerciements particuliers vont au Consulat de Nouvelle-Zélande à Nouméa, qui nous a très aimablement communiqué les dernières informations inédites sur le recensement des Pacific islanders résidents dans ce pays, et à Catherine NALO, responsable de la documentaion à la Commission du Pacifique-Sud à Nouméa, qui nous a aidé de ses conseils bibliographiques pour ce travail.

JUILLET 1978

cf. index.
mult. liq. Noumea

cahiers d'histoire du Pacifique

9

O. C. S. T. O. (n.) Fonds documentaire

N° : 22335

Cote : B